

The logo for SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement) is displayed in a large, bold, blue, sans-serif font. The letters are stylized, with the 'S' and 'C' having thick, blocky forms.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

11 août 2014

**Présentation auprès du
Lions Club**

The SNCI logo is repeated in a smaller size, maintaining the same blue, bold, sans-serif font style.

 SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

- **Présentation de la SNCI**
- **Instruments de la SNCI**
- **Questions et réponses**



SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

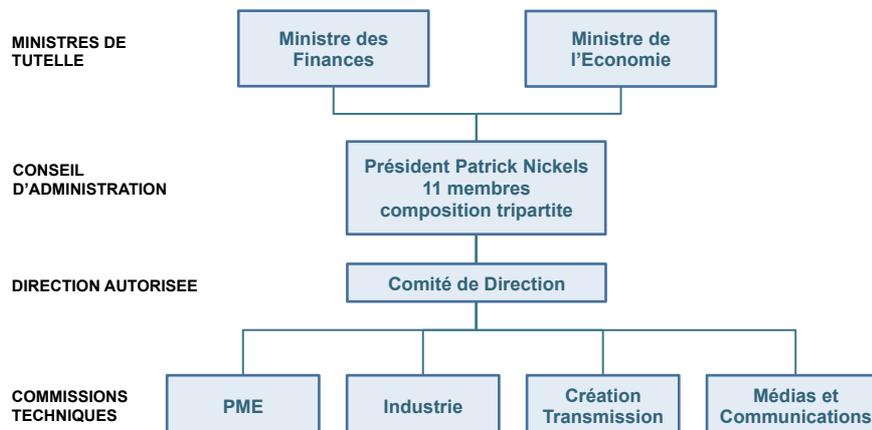
- Etablissement bancaire public créé en 1977
- Mission publique
- Soumise à la réglementation CSSF
- Financements à moyen et long terme des entreprises luxembourgeoises
- Prises de participation

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

Organes de la SNCI



7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

➤ Quelques chiffres-clé 2013

- Capital libéré : 375 millions EUR
- Total Bilan : 1.313 millions EUR
- Bénéfice : 38,6 millions EUR

➤ Ressources financières de la SNCI

- Capital (dotations de l'Etat)
- Dépôt étatique, emprunts bancaires
- Résultats reportés

➤ Différenciation en fonction de la taille de l'entreprise (PME ou Grande Entreprise)

➤ Instruments spécifiques dédiés aux différentes phases de vie des entreprises :

- Start-up / Démarrage
- Reprise / Transmission
- Développement / Internationalisation
- Investissements

N.B. : Plusieurs instruments peuvent s'appliquer pour une de ces phases. Choix de l'instrument SNCI au cas par cas. Aucune dépense/actif ne peut bénéficier d'un double financement.



Présentation de la SNCI

➤ Instruments de la SNCI

- **Crédit d'équipement**
- **Prêt de création**
- **Prêt de reprise**
- **Prêt de rachat**
- **Prêt à moyen et à long terme**

- Financement à l'étranger
- Facilité «Université de Luxembourg et CRP»
- Prêt participatif
- Prise de participations
- Nouveaux produits

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



Présentation de la SNCI

➤ Instruments groupe SNCI

- **Northstar Europe S.A.**
- **CD-PME S.A.**



7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



Présentation de la SNCI

➤ SNCI coopère étroitement avec:

- Les banques
- Les Mutualités
- Différents Ministères (Economie, Médias et Communications, Finances)

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



Présentation de la SNCI

➤ Deux grands principes :

- Pas de financement à 100%

Approche obligatoire de cofinancement avec d'autres partenaires en coopération étroite avec banques, actionnaires, ministères etc...

- Investisseur = exploitant

Par exemple : pas de cofinancement de biens donnés en location ou financés par leasing

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

SNCI
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

**Crédit
d'équipement**

➤ **Définition :**

Prêt indirect accordé par l'entremise d'une banque commerciale à un taux fixe, destiné au financement des investissements réalisés par les PME luxembourgeoises

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

SNCI
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

**Crédit
d'équipement**

1. Bénéficiaires :

Entreprises artisanales, commerciales, hôtelières et industrielles sainement gérées, exploitées en nom personnel ou par une société répondant aux critères PME selon la réglementation de l'Union Européenne

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

SNCI
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

Crédit d'équipement

1. Bénéficiaires – Arbre de décision détermination PME

```

graph TD
    A["< 250 salariés"] -- oui --> B["Chiffre d'affaires < €50 Mio"]
    A -- non --> C["Grande Entreprise"]
    B -- oui --> D["PME"]
    B -- non --> E["Bilan < €43 Mio"]
    E -- oui --> F["PME"]
    E -- non --> G["Grande Entreprise"]
  
```

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

SNCI
SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

Crédit d'équipement

2. Base éligible

- Acquisition, construction et transformation d'immeubles, terrains utilisés à des fins professionnelles
- Financement de l'outillage professionnel tel que machines, installation de magasin, mobilier de bureau, etc.
- Licences de fabrication, de commercialisation

Exclu : matériel roulant ainsi que les stocks de matières premières ou de produits finis

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

3. Montant

- **Approche sectorielle** : l'enveloppe d'aide est déterminée par le ministère compétent en fonction du secteur d'activité
- **Entre 25% et 60% de l'investissement retenu (30% ou 75% dans le cas de « 1er établissement »)**
- **Minimum investissement : 12.500 EUR (pas de minimum en cas de « 1er établissement »)**
- **Maximum : 2.500.000 EUR**

4. Taux d'intérêt

- **2,0% l'an fixe**

5. Durée

- **Jusqu'à 10 ans, en fonction de la durée de vie des objets financés**
- **Durée plus longues :**
 - **Investissements immobiliers > 75% de l'investissement total**
→ 12 ans (sur demande)
 - **Création d'entreprise et opération assimilée**
→ 14 ans (sur demande)

6. Remboursement

- Trimestrialités constantes suivant tableau d'amortissement remis à la banque
- Le remboursement anticipé, sans pénalités et sans frais, est possible

7. Garanties à produire

- La banque, responsable des fonds mis à sa disposition, demande aux investisseurs les garanties jugées nécessaires et qu'elle a proposées dans sa demande de crédit d'équipement

8.1. Cheminement

- Demande adressée par la banque intermédiaire à la SNCI
- Instruction du dossier par les services de la SNCI et élaboration au sein de la commission spéciale «PME» ou « Industrie » d'une proposition qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration de la SNCI

8.2. Cheminement

- **Décision du conseil d'administration de la SNCI (réunions mensuelles)**
- **Envoi des décisions à la banque et au client**
- **Présentation par la banque des factures concernant l'investissement**
- **Déboursement du crédit d'équipement sur base des pièces justificatives**

- **Prêt de création :**
prêt direct finançant le premier plan d'affaire d'un créateur d'entreprise
- **Prêt de reprise :**
prêt direct finançant le plan d'affaire d'un repreneur d'une entreprise par achat du fonds de commerce (*asset deal*)
- **Prêt de rachat :**
prêt direct finançant le plan d'affaire d'un repreneur d'une entreprise par rachat des actions (*equity deal*)

1. Bénéficiaires

- **Entreprises artisanales, industrielles ou commerciales**
- **Activité soumise à une autorisation d'établissement au sens de la loi du 2 septembre 2011 (loi d'établissement)**

2. Base éligible

- **Toutes les dépenses nécessaires à la réalisation du plan d'affaires présenté :**
 - **Investissements traditionnels (idem base éligible crédit d'équipement)**
 - **Stocks de base**
 - **Frais de premier établissement**
 - **Le fonds de commerce**
 - **Le besoin en fonds de roulement...**

2. Conditions d'éligibilité

- L'activité ne doit pas encore avoir démarré à la date de la demande
critère : premières ventes
- Les porteurs de projets doivent être détenteurs d'une autorisation d'établissement correspondant à l'activité à exercer
critère : condition à remplir par 50% au moins de l'actionariat
- Les porteurs de projets ne doivent pas avoir été détenteurs d'une autorisation d'établissement antérieurement
critère : condition à remplir par 75% au moins de l'actionariat

4. Montant

- Compris entre 5.000 EUR et 250.000 EUR, sans dépasser toutefois une quote-part de 40% de la base éligible

5. Taux d'intérêt

- 4.5% l'an fixe

6. Déboursement

- Déboursé en un seul tirage, après bouclage du plan de financement

7. Durée

- En fonction du plan d'affaires, maximum 10 ans

8. Remboursement

- Par trimestrialités constantes en capital
- Une période initiale sans remboursement de capital de 6 à 12 mois peut être accordée

9. Garanties

- Cautionnement personnel du/des porteurs de projets
- Aucune sûreté réelle n'est demandée

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

10. Demande

- À adresser directement à la SNCI
- À joindre : un plan d'affaires contenant :
 - une description de l'activité de l'entreprise
 - un plan de financement reprenant les dépenses et investissements projetés ainsi que les sources de financement y afférentes
 - un compte de profits et pertes prévisionnel (3 ans)
 - un plan de trésorerie prévisionnel (12 mois)
 - les curricula vitae des promoteurs de projets
- Formulaire sur www.snci.lu

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

11. Schéma de financement possible

Forme de financement	%tage
Fonds propres (minimum exigé)	15%
Prêt de création / reprise	40%
Prêt bancaire	45%

1. Généralités

- Prêt direct finançant le plan d'affaire d'un repreneur d'une entreprise par achat du fonds de commerce (*asset deal*)
- Mêmes conditions que prêt de création sauf conditions d'éligibilité

2. Conditions d'éligibilité

- Le processus de transmission ne doit pas encore être accompli
- Pas d'exclusion des porteurs de projets détenant déjà une autorisation d'établissement antérieurement

➤ Prêt de rachat

Prêt direct finançant le plan d'affaire d'un repreneur d'une entreprise par rachat des actions (*equity deal*)



Prêts directs

création / transmission

➤ Relation banque – SNCI :

- Prêt direct destiné à aider des créateurs d'entreprises
- Partage du risque crédit entre la banque et la SNCI
- Fonctionnement parallèle et transparent entre la banque et la SNCI
- Avant référencement, première analyse par conseiller de la banque

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



Prêt à moyen et long terme

1. Bénéficiaires

- Prêt direct destiné à cofinancer des investissements effectués par des entreprises industrielles et de prestation de service disposant de fonds propres supérieurs à 25.000 EUR

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

2. Base éligible

- Prêt Investissement effectués dans le cadre de projets de modernisations, de développements de la capacité de production :
 - Actifs corporels et incorporels amortissables
 - Terrains servant à des fins professionnelles
 - Droits de superficie
 - ≠ Stocks, matériel roulant

- Coût min. du projet 100.000 EUR

2. Base éligible (suite)

- Les prêts à moyen et long terme peuvent également servir au financement :
 - d'investissements réalisés dans l'intérêt de la protection de l'environnement, des milieux naturels et humains
 - des investissements de réalisation d'économies d'énergies
 - de reprises d'entreprises

Prêt à moyen et long terme

3. Montant

- **Min. 25.000 EUR, max. 10.000.000 EUR**
- **Taux d'intervention SNCI :**
 - **25% de l'investissement éligible pour entreprises existantes**
 - **30% de l'investissement éligible pour entreprises nouvelles**
- **Total prêts SNCI ≤ Fonds propres de l'entreprise**

Prêt à moyen et long terme

4. Durée et taux

- **Prêt à moyen terme**
 - **Durée jusqu'à 5 ans**
 - **Taux de base : 2,5% p.a. fixe**
 - **Prêt à long terme**
 - **Durée de 6 à 10 ans**
 - **Taux de base : 3,0% p.a. fixe**
 - **Clause de révision après 5 ans**
- une prime de risque peut être appliquée**

5. Déboursement

- Max. 3 tranches
- Au prorata des investissements réalisés
- Justification des investissements réalisés (relevé des factures et copies des factures payées)

6. Garantie

- Des garanties réelles et/ou personnelles peuvent être demandées
- Principe pari-passu – la SNCI devra bénéficier des mêmes garanties et au même rang que les autres créanciers bancaires de l'entreprise

7. Remboursement

- Trimestrialités constantes en capital
- Le remboursement anticipé, sans pénalités et sans frais, est possible

8. Demande

- Demande est à adresser directement à la SNCI
- Formulaire sur www.snci.lu

Prêt à moyen et long terme

9. Relation banque – SNCI :

- Partage du risque crédit entre la banque et la SNCI en pari-passu
- Pas de situation de concurrence sur mouvement commercial
- Prêt à taux fixe avec possibilité de remboursement anticipé sans pénalités
- Client peut bénéficier d'un mix de taux fixe et taux variable

Financements à l'étranger

1. Bénéficiaires

- **Entreprises luxembourgeoises éligibles pour une intervention SNCI**
- **Ayant leur centre de décision et de production depuis au moins 5 ans au Luxembourg**
- **Dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 250 millions EUR**

2. Projets visés

- **Projets d'implantation à l'étranger dans le cadre de la politique de développement et de la conquête de nouveaux marchés des PME luxembourgeoises**
- **Chaque projet sera évalué individuellement quant à son intérêt pour la maison-mère luxembourgeoise et pour l'économie nationale**

3. Investissements éligibles

- **Investissements en équipements et en immeubles professionnels**
- **Investissements dans le capital d'une entreprise existante en vue d'une prise de contrôle**
- **La maison-mère luxembourgeoise doit détenir au moins 51% de sa filiale qui doit avoir le statut d'une société commerciale**

4. Forme

- Prêt à moyen ou long terme accordé à la société-mère luxembourgeoise, qui transmettra les fonds *back to back* à sa filiale étrangère

5. Montant

- Montant maximal de 2.500.000 EUR
- SNCI ≤ 50% du coût du projet
- SNCI ≤ 50% de l'engagement de la maison mère

6. Forme

- Durée maximale de 10 ans
- Remboursement trim. constant en capital
- Période de grâce de max 2 ans sur remb. capital

7. Taux

- Taux de base pour les PLT augmenté d'une prime de risque (pays destinataire, qualité projet,...)



Financements à l'étranger

8. Garanties et libération

- Comme prêt à moyen et long terme

9. Demande

- À adresser directement à la SNCI

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



Nouveaux produits

Elargissement de la panoplie des instruments de la SNCI

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

➤ **Nouveau prêt direct « Recherche, Développement & Innovation pour PME »**

- Financement d'un projet comportant des biens matériels et immatériels
- Montant : max. 250.000 EUR
- Taux : long terme 3,5%; moyen terme 3,0%
- Durée : max. 10 ans
- Max. 40 % du financement

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

➤ **Nouveau prêt « Entreprises novatrices »**

- Financement d'un projet comportant des biens matériels et immatériels
- Montant : max. 1.500.000 EUR
- Taux : en fonction du résultat, min. 2,5%
- Durée : max. 10 ans
- Max. 35 % du financement

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



Nouveaux produits

➤ Nouveau prêt indirect « Développement »

- Financement d'un projet comportant des biens matériels et immatériels
- Montant : max. 10.000.000 EUR
- Taux : long terme 3,0%; moyen terme 2,5%
- Durée : max. 10 ans
- Max. 40 % du financement

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



Northstar Europe

➤ Northstar Europe S.A. :

PSF qui offre des financements aux acheteurs étrangers de produits et services provenant de PME européennes exportatrices

➤ Actionnaires :

- | | |
|------------------------------------|-----|
| • Northstar Trade Finance (Canada) | 66% |
| • Office du Ducroire (Luxembourg) | 17% |
| • SNCI | 17% |



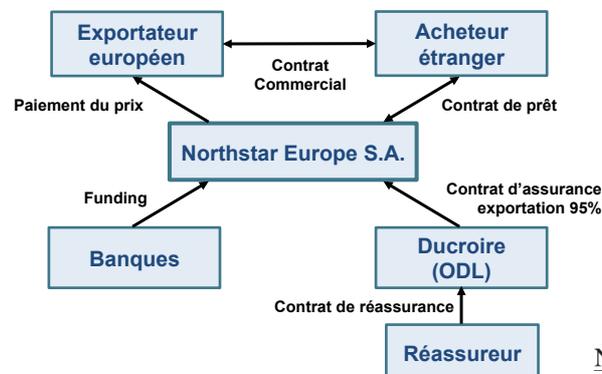
7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

➤ **Caractéristiques des prêts :**

- Montant maximum du prêt : 5 millions EUR
- Durée : 2 à 5 ans
- Montant maximal du financement : 85% de la valeur de l'achat
- Taux d'intérêts : fixes ou variables



➤ **Schéma de fonctionnement**





Northstar Europe

- Instrument de financement complémentaire
- Objectif : combler défaillance des marchés financiers par mise à disposition de financement acheteur pour des opérations « *small tickets* »
- Small tickets qui par leur taille ont difficilement accès à financements bancaires
- Coopération recherchée avec banques commerciales



7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu



CD-PME

- Société anonyme au capital social de **4.960.000 EUR**
- Actionnaires :

• SNCI	50%
• BCEE	10%
• BGL BNP PARIBAS	10%
• BIL	10%
• ING Luxembourg	10%
• Banque RAIFFEISEN	10%



7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

1. Mode de fonctionnement

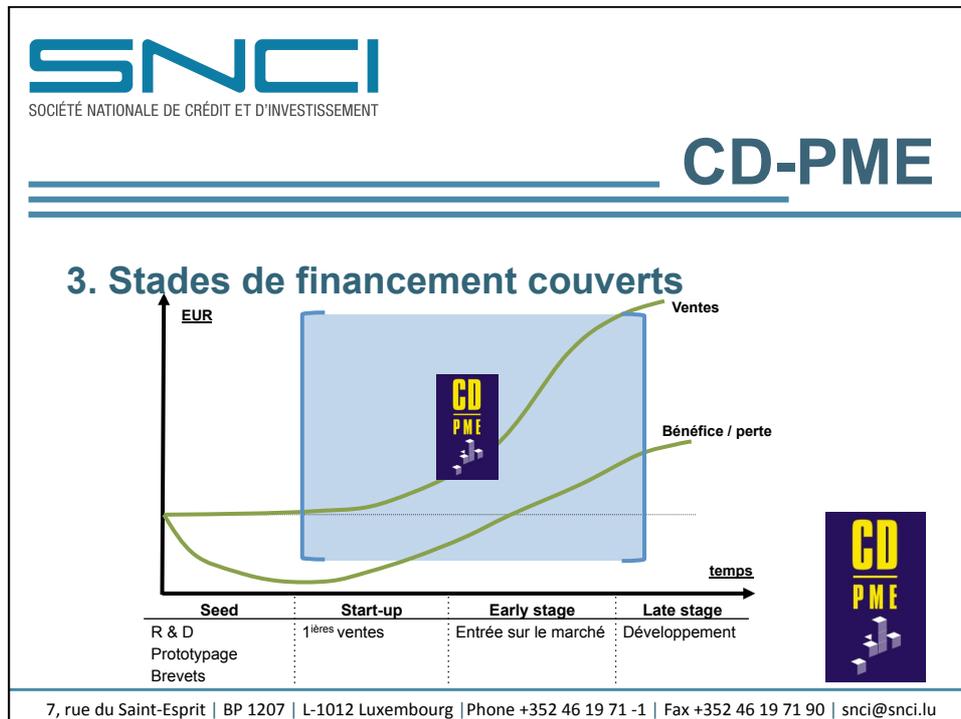
- **CD-PME investit du capital dans une entreprise à fort potentiel de croissance afin de permettre à celle-ci de se développer plus rapidement**
- **La croissance de l'entreprise conduit à une augmentation de sa valeur et donc de ses actionnaires (fondateurs et investisseurs)**
- **L'objectif de CD-PME est de revendre ses actions (*exit*) et de dégager une plus-value qui constitue la rémunération de son investissement**



2. Mode d'intervention

- **Prises de participation**
- **Obligations convertibles (en actions)**
- **Les interventions de CD-PME sont plafonnées**
à +/- 300.000 EUR par projet et/ou
à 50% du besoin à financer





The logo for SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement) is displayed in a large, bold, blue, sans-serif font. The letters are thick and blocky, with a modern, geometric feel.

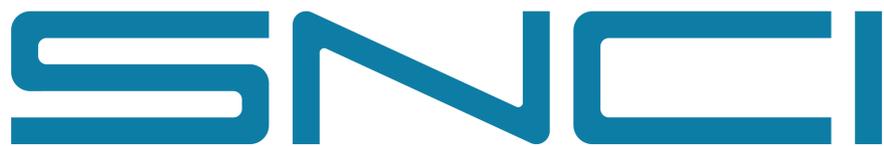
 SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

The text "SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT" is written in a smaller, blue, sans-serif font. To the left of the text is a small icon consisting of three horizontal blue lines of varying lengths, stacked vertically.

QUESTIONS

RÉPONSES

7, rue du Saint-Esprit | BP 1207 | L-1012 Luxembourg | Phone +352 46 19 71 -1 | Fax +352 46 19 71 90 | snci@snci.lu

The logo for SNCI is displayed in a large, bold, blue, sans-serif font, identical to the one on the previous page.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

Merci !